

# 30<sup>c</sup> Journal du Lot 30<sup>c</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	3 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## A PRÉSENT

L'erreur tragique des illuminés qui ont empoisonné l'esprit public en France et en Angleterre a été d'associer, au point de n'en faire qu'une, l'idée de paix à l'idée de désarmement.

Dans les journaux, les livres, les brochures, dans les conférences et les réunions, ils ne cessaient de répéter que le seul moyen vraiment sûr d'éviter la guerre était de s'enlever le moyen de la faire. Moins vous aurez d'armée et plus vous serez certain de n'avoir pas à vous en servir. N'avez aucune arme de combat, alors il vous sera bien impossible de combattre.

Ne croyez pas que j'exagère ! Je pourrais préciser les circonstances dans lesquelles j'eus à combattre — il n'y a pas si longtemps ! — cette thèse intégralement soutenue par un professeur qui tenait la chaire de philosophie, s'il vous plaît, dans un établissement universitaire.

Elle fut d'ailleurs reprise au Parlement même lorsque M. Léon Blum proposa que la France désarmât sans plus se préoccuper de ce que feraient les autres puissances !

Vertige de folie ?  
Oui, pour quelques-uns ! Ceux qui prennent leurs imaginations pour des réalités, se croient des idéalistes parce qu'ils sont des chimériques et s'indignent volontiers qu'on repousse pour son pays le rôle de martyr que nul n'a le droit d'imposer aux autres.

Non, pour ces spéculateurs de la démagogie électorale qui calculaient froidement combien cette position favorisait leur propagande politique puis-elle leur permettait de promettre au peuple qu'en les croyant il serait dispensé de tout effort et en même temps s'assurerait la pleine et complète sécurité ! Comment ne suivrait-il pas ces hommes prodigieux grâce auxquels il lui suffirait de ne rien faire pour acquérir le plus précieux de tous les biens ?

Comment aurait-il écouté les pacifiques, les vrais, qui, au contraire des « pacifistes » faiseurs de guerre, lui disaient : vous n'aurez la paix que si vous êtes assez forts pour la garder, assez courageux, assez entraînés et assez préparés à vous battre pour faire réfléchir, hésiter et reculer ceux qui voudraient vous attaquer. Ni la paix, ni la liberté, ni le foyer, ni les richesses, ni le bonheur, qui sont des tentations pour les enoieurs, pour les voisins mal partagés, ne se défendent tout seuls. Vous jouissez de biens précieux, si vous voulez qu'on ne vienne pas vous les prendre, entourez-les, protégez-les par une force qui les fera respecter.

Et puis, voyez-vous la beauté et la vérité d'une cause se manifestent surtout par la qualité des dévouements qu'elle suscite et des sacrifices qu'elle exige ! Si vous n'êtes pas capable d'un effort sérieux pour défendre la paix et les biens spirituels et matériels qu'elle enferme, alors c'est que vous ne méritez pas d'en rester les bénéficiaires, c'est que vous n'êtes pas dignes d'en jouir. Que vaudrait la liberté si elle n'était pas le prix d'un travail, si elle n'était qu'une prime à la paresse, un encouragement à la lâcheté ?

Prenez garde, ajoutaient vainement ces vrais amis de la paix, les démagogues vous séduisent en vous assurant qu'ils vous épargneront des peines et des soucis, prenez garde qu'ils n'attirent sur vous des maux cent fois plus cruels que tous ceux que vous pourriez imaginer ! Prenez garde, pendant qu'ici on vous entraîne à la mollesse, au farniente, à la négligence, au laisser-aller, là-bas, de l'autre côté, on entraîne le peuple à la bataille, on lui donne une éducation de rudesse, on l'endurcit, on fait appel aux fortes vertus militaires, au sacrifice pour la patrie, à l'héroïsme. Prenez garde, à côté d'un tel voisin surtout, on n'est pas faible impunément...

D'avoir écouté les menteurs, d'avoir repoussé comme « ennemis du peuple », ceux qui disaient la vérité, on sait ce que ça nous a coûté !

Sachons au moins tirer de nos malheurs le seul profit qu'ils puissent nous donner : l'exemple et la leçon de ce qu'il ne faut pas faire. Car il nous faudra maintenant cent et mille fois plus de peines et de sacrifices pour redresser la France qu'il ne nous en aurait fallu pour la sauver.

Emile LAPORTE.

## INFORMATIONS

### La Cour Suprême de justice

La Cour suprême de justice poursuit activement l'instruction dont elle est saisie. Elle a procédé, au cours de ces derniers jours, à l'audition de cinquante-trois témoins, notamment des généraux Weygand, Colson, Georges, Héring, Vuillemin, Requin, Frère, Blanchard, Mittelhauser ; de MM. Georges Bonnet, Robbe, Fernand Laurent, Frossard, Frot, Détrouy et Bréguet.

Plusieurs de ces dépositions ont apporté à l'instruction des éléments fort importants, qui nécessitent des vérifications actuellement en cours.

Il a été, en outre, procédé aux interrogatoires de MM. Guy La Chambre, Daladier et du général Gamelin, qui la Cour avait précédemment inculpés.

Ceux-ci ont remis ou préparé des mémoires qui résumeront leurs moyens de défense.

Il est vraisemblable que le procureur général déposera incessamment des réquisitions aux fins de nouvelles inculpations.

On annonce que M<sup>r</sup> Maurice Rivet, avocat à la Cour de Paris, a été choisi comme défenseur par Edouard Daladier.

### Au Conseil des ministres

Au cours de la séance du Conseil de Cabinet, le secrétaire d'Etat au Ravitaillement a rendu compte de ses entretiens récents avec les préfets de la Seine et de police. Il a dressé l'ensemble des mesures propres à améliorer le régime des files d'attente devant les magasins. Des textes réglant la matière paraîtront incessamment.

Le Conseil de Cabinet a envisagé ensuite les possibilités de renforcement des transports sahariens.

Il a fixé également les procédures suivant lesquelles pourrait se manifester l'action coordinatrice du Secours national.

### Biens mis sous séquestre

Par ordonnance du 24 septembre, le président du tribunal civil de la Seine a prononcé la mise sous séquestre des biens des personnes suivantes déchues de la nationalité française : Mme Geneviève Tabouis, MM. Pierre Cot, Edouard Jonas, Emile Buré, Henri de Kérilis, Gérard dit Perlinax, Elie Bois, David Weill, Léon Stern et Maurice Stern.

### Les combats de Dakar

Un communiqué de l'Armée française signale qu'au cours des combats qui se sont déroulés devant Dakar, après l'agression anglaise, le contre-torpilleur « Audouci », sévèrement touché, a dû s'échouer.

### Accord hispano-italien

La visite officielle du ministre de l'Intérieur de l'Espagne, M. Serrano Sumer, à Rome est le point essentiel traité par la presse italienne qui lui consacre des articles cordiaux de bienvenue et relève à cette occasion la solidarité des deux puissances méditerranéennes, l'Italie et l'Espagne, comme fondement de l'amitié active de l'Espagne envers les puissances de l'axe.

### Remaniement du Cabinet britannique

On annonce officiellement que M. Neville Chamberlain a donné sa démission de lord président du Conseil privé. Le roi a accepté cette démission.

M. Winston Churchill a fait appeler le chancelier de l'Échiquier, M. Kingsley Wood et l'a invité, ainsi que M. Ernest Bevin, ministre du travail, à devenir membres du Cabinet de guerre.

Le Cabinet de guerre aura sept membres.

On annonce également que M. Winston Churchill prendra la succession de M. Neville Chamberlain comme leader du parti conservateur.

### Attaques allemandes contre l'Angleterre

De sévères attaques allemandes ont été dirigées contre des installations portuaires des côtes sud et est de l'Angleterre et en Irlande. Ainsi à Swansea, les entrepôts de marchandises ont été détruits et des baraquements incendiés.

De son côté, le ministère de l'Air anglais reconnaît que des agglomérations situées sur la côte du Sussex ont été bombardées mercredi soir par des formations aériennes ennemies. De nombreux immeubles ont été atteints. On a à déplorer quelques victimes.

### En remplacement de de Gaulle

L'ancien gouverneur de l'Indochine française, le général Georges Catroux, a eu, aussitôt après l'échec de Dakar, une longue entrevue avec le premier ministre Churchill et d'autres personnalités du gouvernement anglais.

D'après les Cercles français de Londres, le général Catroux prendrait désormais la place de de Gaulle.

### EN PEU DE MOTS...

— Un certain nombre de membres du corps médical français, qui étaient internés en Suisse, viennent d'être rapatriés. Ils sont arrivés à Lyon.

— M. Cordell Hull, secrétaire du département d'Etat aux Etats-Unis, a adressé un message de félicitations aux Juifs à l'occasion de leur nouvelle année.

— Le 12 octobre, les courses de chevaux reprendront à Paris. C'est l'hippodrome d'Auteuil qui a été choisi pour servir de cadre à ces manifestations sportives.

— Jeudi matin, le sommet du Puy-de-Dôme est apparu recouvert d'une couche de neige, la première de l'année à cet endroit.

— M. André Surléau, préfet des Bouches-du-Rhône, et M. Cado, directeur des services de police de la ville de Marseille ont été relevés de leurs fonctions.

— Un service de poste aérien a été établi entre Vichy, Limoges, Clermont-Ferrand, St-Etienne et Lyon.

— On annonce la mort du journaliste écrivain, Robert Dieudonné, qui avait collaboré à de nombreux périodiques, notamment à la « Dépêche » et à la « France de Bordeaux ». Il était âgé de 61 ans.

## D'une zone à l'autre

Les commerçants et les industriels ayant des intérêts en zone occupée sont, depuis quelques jours, à l'école de la concision. Le Ministre du Travail leur offre de prendre, dans son courrier de Paris, un certain nombre de messages urgents dont la transmission apparaît indispensable à la reprise économique ; mais sous la condition qu'ils expriment en très peu de mots ce qu'ils ont à dire...

Ces messages sont réunis par l'organisme professionnel qualifié (Syndicat patronal, Chambre de Commerce), qui doit en transmettre le principal dans une lettre n'excédant pas quatre pages.

Nous étions curieux de connaître le résultat de cette expérience inédite. Au bureau centralisateur du ministère, on nous a déclaré :

— Les industriels sollicitent notre entremise postale en très grand nombre. « Mais nous en trouvons peu qui sachent s'adapter à ce nouveau régime épistolaire. »

« Nous observons deux faits. D'abord, les groupements professionnels, soit par incompréhension de la consigne, soit par paresse, nous communiquent des lettres de leurs adhérents sans se donner la peine de les résumer dans une lettre unique. »

« Puis, les intéressés eux-mêmes se montrent incapables à faire court ». Tenez, quelques exemples...

Notre interlocuteur prend quelques enveloppes, au hasard, dans l'abondant courrier du matin :

— Nous recommandons sans cesse le style télégraphique. Eh ! bien, le directeur de cette grande entreprise de travaux publics, écrivant à un fournisseur parisien, débute ainsi : « Je tiens à vous dire tout d'abord le très vif plaisir que

j'ai eu à lire votre lettre, la première depuis quatre mois... »

« Refusé ! tranche le chef de service. Il remplit ainsi deux pages à lui tout seul ! »

Un peu attendri, je réponds : « Que voulez-vous, le Français a de vieilles habitudes de politesse, surtout quand il écrit. A peine a-t-on le droit de lui en faire un reproche. »

— Passe encore pour les formules de courtoisie, même contraires à la discipline ! Mais ce n'est pas tout... »

Et le censeur oppose à mon indulgence la lettre d'un cimetier sollicitant la valise ministérielle pour le motif, un peu trop personnel il est vrai, qu'il souhaitait connaître le sort d'une petite commande. Si tous les entrepreneurs qui attendent une livraison de marchandises l'imitaient, toutes les malles du gouvernement n'y suffiraient pas.

— Il faut avoir le sens exact des réalités, conclut le fonctionnaire. Nous avons le droit d'envoyer à Paris trente lettres par jour. Nous donnons l'exemple en nous bornant à une vingtaine pour notre propre compte. Nous pouvons en prendre dix de quatre pages pour les firmes privées. »

Tout le problème consiste donc à résumer en quarante feuillets les besoins immédiats de plusieurs départements. C'est peu, mais qu'y faire ? Apprenons à rayer de notre vocabulaire les adjectifs superlatifs. Soyons brefs sans cesser d'être clairs. La discipline peut nous devenir, au bout du compte, avantageuse.

Quant à la politesse, tâchons de la maintenir par un jeu fictif. L'essentiel est qu'elle demeure dans nos esprits si elle échappe momentanément à nos plumes.

## Chronique du Lot

### ON PROMET...

DE L'HUILE ?  
Notre ravitaillement est assuré sur la base du rationnement :

DU SAVON ?  
Nous en aurons peu, mais les ménagères disposeront de savonnettes et de lessives liquides et en poudre !

A notre confrère « L'Effort », qui a pu se renseigner à Marseille, nous empruntons les informations suivantes :

Le ravitaillement en huile et savon est, entre tous, celui qui inquiète le plus les ménagères. Déjà, en août, si rares ont été les Français qui ont pu se procurer ces précieuses denrées en échange des tickets de leur carte que les autorités ont dû en proroger la validité.

Est-ce à dire qu'il n'y a plus d'huile et de savon ? Nous sommes allés le demander à une des personnalités les plus éminentes de l'industrie des matières grasses.

« Serons-nous contraints de renoncer, lui ai-je demandé, à l'usage de l'huile et du savon ? »

« N'en croyez rien, m'a-t-il répondu. De grandes difficultés ont gêné, jusqu'à ce jour, la répartition de l'huile et du savon, mais elles étaient inévitables. »

Sougez qu'au cours de la saison 1938-39 nous importions de l'Afrique Occidentale Française 25.000 tonnes d'arachides par mois et qu'aujourd'hui le chiffre des importations est à peu près réduit à néant. C'est pourquoi, après avoir inventorié nos maigres stocks, le rationnement était inévitable. Les cent grammes impartis à chacun sont représentés par du beurre, du saindoux, des graisses végétales ; l'huile étant réservée aux départements privés d'autres matières grasses.

« Bref, aurons-nous de l'huile, un peu d'huile ? »

« Je crois pouvoir vous dire que nous sommes en mesure, sauf événements imprévisibles, de faire face à la situation sur la base de la ration fixée. »

« Comment pouvez-vous avoir une telle certitude ? »

« Dès avant guerre, l'industrie des huiles et des savons possédait une organisation exceptionnelle de la production : la Société d'importation et de répartition des produits oléagineux (S.I.R.P.O.), qui, pendant la guerre, a joué un rôle important aussi bien pour les armées que pour la population civile. C'est en grande partie grâce à cette organisation qu'on a pu établir, à partir du 23 septembre, un ravitaillement réduit mais régulier. »

Son président est M. Emile Régis, vice-président de la Chambre de Commerce de Marseille, président du syndicat des fabricants d'huile. Rien de ce qui concerne notre industrie ne lui est étranger et, abandonnant presque la direction de ses affaires, s'est entièrement consacré à l'organisation de la production et de la répartition des huiles. En collaboration avec le ravitaillement, il a pu éclaircir la situation, simplifier le problème.

« Mais quelles sont les mesures prises qui vont ainsi permettre une distribution régulière ? »

« Voici la première : On a confié aux producteurs la répartition. Le contrôle subsiste et le gros avantage est que le producteur connaît les besoins de ses clients habituels. Il fait sa répartition proportionnellement au chiffre moyen de leurs commandes antérieures, tout en tenant compte de l'augmentation temporaire de la population dans la zone libre et de la réduction des quantités à répartir. Ainsi seront supprimées les stations longues et pénibles devant les magasins. »

« La deuxième a été l'application du rationnement à la population de la zone occupée où la consommation était libre. Le 23 septembre marque l'unification du régime de la carte de matières grasses dans toute la France. »

PEU DE SAVON, MAIS DES SAVONNETTES ET DE LA LESSIVE  
— Pouvez-vous nous donner une même assurance pour le savon ?

« La situation n'est pas la même. Notre devoir était de réserver toutes les matières grasses à l'alimentation. Or, le savon est fabriqué avec une huile obtenue par une troisième pression à chaud des arachides. Il nous a donc fallu chercher un produit de remplacement. »

« Le syndicat des fabricants de savon de Marseille a créé une commission d'études qui a abouti ; en effet, bientôt la population trouvera dans les magasins des savonnettes et des lessives liquides ou en poudre contenant le minimum indispensable de matières grasses. »

DES MESURES CONTRE LE CHÔMAGE  
— Si la production diminue sensiblement, quel sera le sort des travailleurs de votre industrie ?

« Des mesures énergiques ont été prises pour parer au chômage dans la mesure du possible. »

### ENTRE LES ZONES

En présence des inconvénients qui résultent pour les familles de la suspension des relations postales de part et d'autre de la ligne de démarcation, les autorités allemandes viennent d'admettre l'envoi de cartes postales dites « cartes familiales » entre la zone occupée et la zone non occupée.

Ces cartes, spécialement éditées par l'administration des P.T.T., sont d'un type uniforme pour les deux zones et seront vendues exclusivement dans les bureaux de poste au prix de 0 fr. 90, taxe d'affranchissement comprise.

Elles comportent une série d'indications imprimées dont chacune pourrait être complétée à la main dans les « blancs » réservés à cet effet. Les mentions non utilisées seront blâchées. Les deux dernières lignes sont laissées disponibles pour recevoir, au besoin, de la correspondance manuscrite, mais de caractère uniquement familial.

### COMMERCANTS !

Aidez le chemin de fer à vous procurer des wagons  
La reprise des activités économiques françaises pour laquelle nous faisons tous nos efforts est, au premier chef, une question de transport.

Pour le moment, les échanges par la route et la voie fluviale se trouvent considérablement réduits du fait de la guerre ou de ses conséquences. Le chemin de fer doit assurer la quasi-totalité du trafic.

Gravement atteint lui aussi par la guerre et privé de plus du tiers de son matériel du fait de l'exécution des clauses de la convention d'armistice, et en raison des besoins de l'autorité d'occupation, le chemin de fer ne pourra exécuter sa mission, à la satisfaction de tous, que si son matériel réduit est parfaitement utilisé. Le matériel de chemin de fer est devenu, en fait, un produit très rare qu'il faut économiser au même titre que l'essence si l'on veut pouvoir assurer cet hiver les transports indispensables.

Dans ce sens, la S.N.C.F. a dû : relever les conditions de tonnage imposées aux chargements par wagons complets, modifier les règles d'envoi des avis d'arrivée, abréger les opérations de triage, de chargement et de déchargement. Elle se trouve dans la nécessité de rendre obligatoire le déchargement des wagons le dimanche, en maintenant d'ailleurs les primes que celui-ci compte.

Il faut que le public comprenne et s'associe à ses efforts. Il faut que tout usager assure dans le moindre délai le chargement ou le déchargement des wagons.

Chaque fois qu'un industriel, un commerçant gagne un jour sur le déchargement d'un wagon, il augmente d'une unité pendant vingt-quatre heures, le parc national. Avec les moyens réduits nous voulons restaurer la vie économique. Que nos efforts unis à la bonne volonté de tous suppléent l'outillage pour quelque temps défectueux.

### PAS DE SUPPLÉMENT

Le Secrétaire d'Etat au ravitaillement fait connaître qu'en l'état actuel de la réglementation, il est impossible d'accorder des suppléments de sucre aux enfants, vieillards et malades.

### La répartition du beurre

Le « Journal Officiel » a publié un décret relatif à l'application des mesures de rationnement des corps gras, en ce qui concerne le beurre.

Ce règlement détermine les conditions dans lesquelles le beurre sera réparti aux consommateurs et aux commerçants détaillants, en indiquant les formalités à remplir par ces derniers à l'adresse des organismes habilités désignés.

D'autre part, le décret détermine les sanctions prévues contre les commerçants qui auront violé les prescriptions du règlement, pouvant aller jusqu'au retrait de la carte professionnelle.

### Enseignement primaire

Mme Sarrasin, institutrice du Pas-de-Calais, est nommée provisoirement institutrice à Lamothe-Fénelon, en remplacement de Mlle Restes, nommée à Fages (commune de Saint-Martin-de-Vers).

« D'une part, nous avons rapatrié un grand nombre de Nord-Algériens qui appartenaient à nos usines ; d'autre part, nous envisageons une diminution du nombre d'heures de travail, afin qu'un plus grand nombre d'ouvriers puisse être employé. »

Nous enregistrons avec autant plus de plaisir ces déclarations précises et réconfortantes, qu'elles sont confirmées par la récente décision du gouvernement réglant les quantités de matières grasses auxquelles donne droit la carte d'alimentation à partir du 23 septembre.

Souhaitons que nos ménagères trouvent au plus tôt, dans les magasins, des savonnettes et de la lessive en abondance.

Paul QUILLIC.

## Nos Echos

### Voici venir l'hiver.

Vous connaissez, tous, les vers de Richépin sur le « tueur de pauvres gens ». Le bougre, le sale bougre est en avance, cette année, sur le calendrier. A peine au sortir de septembre, nous avons froid ! Et le temps ajoute ses rigueurs à celles des hommes. Seulement, cette année, presque tout le monde est réduit au sort des « pauvres gens » dont parle le poète. Non pas qu'ils meurent tous, mais ils en sont frappés. Déjà, les rhumes tristes, les bronchites malignes ont atteint beaucoup de nos compatriotes.

Et tous, du moins à Cahors, tous, ou à peu près, se demandent si le froid sera aussi long et aussi rigoureux que l'hiver dernier. Et comment on pourra s'en défendre ?

Ce serait le moment de nous dire si l'on aura ou si l'on n'aura pas la fameuse « carte de charbon » espérée, attendue, désirée... en vain. Parbleu ! Nous savons bien que la carte ne serait qu'un lettre si, avec elle, on ne pouvait pas se procurer du combustible. Et c'est peut-être parce que celui-ci manque qu'on ne distribue pas celles-là.

C'est une explication, mais pas très consolante.

### Savoir y faire !

Je ne vous dirai pas où est arrivée la petite anecdote que je vais vous conter et dont il vaut mieux rire que s'indigner.

L'autre jour, à la porte... mettons à la porte d'un bureau où l'on distribuait des cartes alimentaires, une queue s'allongea.

Une femme survint qui se plaça à la file et fit mine d'attendre patiemment son tour. Les personnes se trouvant devant elle, apercevant son « embonpoint », prometteur d'une très prochaine maternité, s'effacèrent pour la laisser passer. Un agent s'étant d'ailleurs rendu compte de sa situation s'empressa pour la faire passer la première. Ce à quoi, bien entendu, personne ne s'opposa.

Mais lorsqu'elle sortit, en possession des précieux papiers, une nouvelle venue, bonne vieille femme du peuple s'écria en la voyant : « Ah ! la bougresse, elle a fait le truc ! »

— Quel truc ? interrogèrent les personnes présentes.

— Elle a mis un coussin sous sa jupe. Je la connais. Il y a dix ans qu'elle est veuve et elle n'est pas plus enceinte que vous et moi, mon bon monsieur !

# CAHORS

## SURVEILLANCE DES PRIS

Dans sa séance du 30 septembre 1940, le Comité départemental pour la surveillance des prix a renvoyé devant la juridiction de simple police les dossiers de quatre commerçants pour vente au-dessus de la taxe.

En outre, ont été transmis au Parquet, en vue de poursuites correctionnelles, les dossiers de onze commerçants et cultivateurs qui avaient pratiqué des hausses illicites.

De plus, en raison de la gravité des délits, M. le Préfet a décidé de fermer une boucherie pendant quinze jours et une charcuterie pour une période d'un mois.

## RECEMSEMENT DES EMPLOYÉS DE PRÉFECTURE REPLIÉS DANS LE DÉPARTEMENT DU LOT

Les employés de bureaux des Préfectures et Sous-Préfectures dans la zone dont l'accès est actuellement interdit ou qui se sont vu refuser l'entrée en zone occupée pour un motif quelconque par les autorités d'occupation, et résidant actuellement dans le département du Lot, sont priés d'adresser à la Préfecture du Lot (2<sup>e</sup> Division), avant le 10 octobre courant, les renseignements suivants en vue de leur reclassement dans les services départementaux : Nom et prénom, département d'origine, grade et classe, traitement de base, affectation primitive, ordre de préférence des postes demandés, charges de famille.

## Les réfugiés doivent être déclarés

Les propriétaires, hôteliers et toutes personnes hébergeant ou logeant des réfugiés français et étrangers, sont invités à les déclarer d'urgence à la mairie de leur domicile provisoire. L'omission de cette déclaration entraînera des pénalités pour les délinquants.

Tous réfugiés qui n'auraient pas été déclarés ne pourraient prétendre par la suite à aucun des avantages présentés par l'Administration.

## Octrois de Cahors

M. Valéry, brigadier des Octrois de la ville de Cahors, est admis à la retraite à la date du 1<sup>er</sup> octobre 1940.

M. Valéry laissera le souvenir d'un excellent fonctionnaire dont le dévouement et le tact dans l'exercice de ses délicates fonctions étaient très appréciés.

Nous lui adressons nos meilleurs vœux de bonne et longue retraite.

## Saint-Hubert Cadurcien

Le St-Hubert Cadurcien prévient les chasseurs que la Réserve de Chasse du Mont Saint-Cyr est toujours maintenue avec l'assentiment des propriétaires et qu'elle doit être respectée comme par le passé.

Cette ouverture limitée et sous le signe de l'Economie nationale ne doit pas être un signal de destruction du gibier.

## En émondant un arbre

Mercredi, le nommé José Pereira, émondant un arbre dans la forêt de Négrevail, près du village de Bergant, a fait une chute et a reçu de nombreuses contusions.

Des soins immédiats lui ont été donnés et on espère que quelques jours de repos suffiront pour son complet rétablissement.

## En coupant du bois

Le jeune Vincent Garcia, 19 ans, menuisier chez M. Feyt, s'est blessé à la main gauche, en coupant du bois.

## Chasseur blessé

M. Marcel Couderc, chauffeur à la Cie du Bourbonnais, au cours de son travail, a reçu des poussières de charbon dans l'œil droit.

## En déchargeant un camion

En déchargeant un camion, Albert Davidon, camionneur chez M. Noyer, a fait une chute. Il a été atteint de contusions.

## EDEN

Samedi 5 et dimanche 6 octobre, en soirée. Dimanche, matinée.

Un chef-d'œuvre d'évocation pittoresque, dans lequel Claudette Colbert ne se montre pas inférieure à la magnifique interprétation de l'inoubliable Rejane.

## ZAZA

avec Claudette Colbert et Herbert Marshall.

En complément : Vie facile, comédie.

## ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 27 septembre au 4 octobre 1940

### Naissances

Idylle Robert, rue Wilson.  
Sanz Andrée, rue Wilson.  
Bergon Michel, 6, rue du Docteur-Bergon.  
Luciani France, rue Wilson.

### Publication de mariage

Guillet André, aspirant I.C. à Fréjus (Var), et Corde Madeleine, s.p.

### Mariages

Sudre René, peintre, et Massignan Lucie, s.p.  
Garçon Germain, ouvrier agricole, et Blanchou Lucienne, s.p.  
Laroumanie André, ajusteur, et Solignac Maria, s.p.  
Ramon François, chimiste, et Cabanes Marina, coiffeuse.

### Décès

Rigaud Clément, sergent 13<sup>e</sup> B.C.A., 26 ans, rue Wilson.  
Célaric Eugénie, Vve Souyris, s.p., 70 ans, Bégoux.  
Combes Bazeline, s.p., 76 ans, cours Chartreuse.  
Victor Françoise, épouse Lury, s.p., 61 ans, Rogourd.  
Sanz Andrée, 1 jour, rue Wilson.  
Huguet Julie, Vve Jonot, s.p., 80 ans, rue Wilson.  
Mécéaze Jean, s.p., 72 ans, rue Wilson.  
Portal Marie, fille de salle, 28 ans, rue Wilson.

### Serait-ce l'annonce du froid ?

On annonce de St-Cirq-Lapopie que des oiseaux migrateurs, palmés et canards sauvages se sont abattus ces jours derniers dans les îles du Lot avoisinant le site de Coursbas.

Ces oiseaux migrateurs annoncent-ils une recrudescence du froid qui, actuellement, sévit dans notre région ?

### Service des pharmacies

Le service pharmaceutique sera assuré le dimanche 6 octobre et le lundi matin 7 octobre, par la pharmacie GAYET, rue Clémenceau.

### Fermeture de magasin

Par arrêté du Préfet du Lot, la charcuterie de M. Salamagne est fermée pour une période d'un mois.

### Tombé d'une échelle

M. Ségué, ouvrier électricien chez M. Baudin, plaçait une installation électrique et était monté sur une échelle. L'échelle glissa et M. Ségué tomba. Dans sa chute, il a été contusionné au bras et à la jambe gauches.

### Chute de moto

Une moto, pilotée par M. Louis Evrard, qui se rendait de St-Cirq-Lapopie à Cahors, a dérapé. M. Evrard a été précipité sur la route et a été contusionné à la tête, mais sans trop de gravité.

## Chronique des Théâtres

### Le Misanthrope

Les jeunes Comédiens des Théâtres de Paris (animateur Raymond Faure). — Cette importante tournée vous présentera, le samedi 5 octobre, à 20 h. 30, au Théâtre municipal, une représentation classique du plus haut intérêt : *Le Misanthrope*, de Molière. Nous signalons à nos lecteurs le grand intérêt artistique de ce spectacle monté par des jeunes qui ont déjà fait leurs preuves à Paris et qui nous apportent une interprétation de tout premier ordre. Ajoutons que Raymond Faure a créé spécialement pour cette tournée de somptueux costumes.

### PALAIS DES FETES

Samedi 5, dimanche 6 octobre, en soirée, à 20 h. 15, dimanche matinée à 15 heures.

Deux grands films. Gary Cooper, Merle Oberon, dans

### MADAME ET SON COWBOY

En complément : Paradis pour deux.

### MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfinissable Huila-Purifieur. Sans appareil, sans électricité, sans chauffeur, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatiguait la cliente et ses cheveux ; une huile végétale sur les cheveux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfinissable Huila-Purifieur est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction. C'est la propriété de M. POPOVITCH Spécialiste renommé d'Indéfinissables 4, rue Mal-Foch, CAHORS — Tél. 170 Pas plus cher, mieux, plus chic

## Les Sports

### STADE CADURCIEU

Association. — Stade Lucien Desprats, Sélection scolaire contre Stade Cadurcien (1 et II). — Après un début prometteur, les équipes stadistes poursuivront la série des matches amicaux, préludes de la saison 1940-41.

Deux équipes scolaires parfaitement au point donneront la réplique aux joueurs du Stade. Les équipes seront, à deux unités près, celles qui disputeront les rencontres officielles. L'équipe première bénéficiera de l'appoint de deux rentrés de marque.

Les sportifs qui sont venus nombreux encourager les joueurs du club local, ne manqueraient pas de venir jeter un coup d'œil sur les dernières formations adoptées avant les premiers tours de la Coupe Charles-Simon (Coupe de France). Le Stade Cadurcien, malgré les difficultés de l'heure présente, a en effet engagé l'équipe première dans la grande compétition nationale. Les premières rencontres prévues doivent débuter le 13 courant ; à l'heure où paraîtront ces lignes, le sort aura sans doute désigné le « onze » qui, à cette date, sera opposé aux joueurs cadurciens.

Pour ce dimanche : coup d'envoi à 13 h. 30 et 15 heures.

**Jane-Eva LECLERCQ, 1<sup>er</sup> Prix du Conservatoire National de Paris, du Conservatoire Royal de Bruxelles, diplômée supérieure de l'Etat, soliste des Grand Concerts et des Postes de Radiodiffusion d'Etat, professeur de musique des lycées et collèges. Chant, piano. Leçons particulières. « Les Iris », quai Cavagnac ; les jeudis de 2 h. à 3 heures.**

## Arrondissement de Cahors

### Flaugnac

Un beau geste. — Les réfugiés de l'Aisne nous ont quittés vendredi dernier 27 septembre. Avant leur départ pour leur pays d'origine, ils ont tenu à remercier M. Delpech, secrétaire de mairie, pour la manière dont ils ont été si bien traités, et en signe de remerciement à la population, ils ont fait entreprendre une collecte dont le produit, s'élevant à 90 fr., a été également réparti entre les deux écoles de Flaugnac.

### Pern

Mort du doyen de la commune. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Mire, propriétaire à Bédriens (commune de Pern), décédé à l'âge de 90 ans.

M. Mire qui était le doyen de la commune jouissait de la sympathie unanime. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

### Saint-Vincent-Rive-d'Oit

Conseil municipal. — Le Conseil municipal, dans sa dernière séance, a adopté le règlement définitif du budget de 1939.

Il vote pour l'année 1941, au principal des quatre contributions directes, une imposition supplémentaire. Il vote également, pour l'année 1941, le remplacement des prestations par la taxe vicinale.

M. le maire annonce que M. Jean Costes est nommé secrétaire de la mairie, en remplacement de M. Poudjé, qui ne peut plus assurer ses fonctions, étant domicilié à Salviac.

Avis favorable est donné à deux demandes d'assistance aux infirmes et incurables.

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

A la Sous-Préfecture. — Les nombreux amis que M. Iversens, le sympathique sous-préfet, compte dans l'arrondissement, apprendront avec plaisir que, de retour de Dakar, il a repris possession de son poste.

M. Bézagu, notre distingué préfet, a tenu à venir le réinstaller et a profité de la circonstance pour remercier de la façon la plus chaleureuse M. Gratacap, conseiller général du canton Est, et le Docteur Boudou, conseiller général de Latronquière, qui, alternativement, ont assuré les services administratifs pendant la durée de la mobilisation de M. Iversens.

M. Loubet, maire, et ses adjoints, assistaient à cette réunion. Notre maire s'est associé aux éloges du préfet envers MM. Gratacap et Boudou et en a, pour sa part, adressé à diverses autres personnalités qui se sont déplacées sans compter pendant cette période, particulièrement troublée.

Le jeune Espagnol ne faisait pas exception à la règle et son soupir était plus accablé que contrit.

Ce fut pourtant d'un air moins agressif, mais dont tout le mécontentement n'était pas encore exclu, qu'il accepta les explications d'Orane.

— Soit !... Admettons que vous ayez fait pour le mieux. Néanmoins, je vous assure qu'il ne me serait jamais venu à l'esprit de choisir, pour une jeune mariée, une chambre Empire d'un cadré aussi sévère malgré son luxe...

Et comme sa rancune contre le maudit lit dont il n'avait pas avalé les dimensions n'était pas dissipée, il précisa :

— Pas plus qu'un lit aussi étroit, malgré son style !

Sans ajouter autre chose, il tourna les talons et s'éloigna.

Orane, interdite, le regarda partir. Puis, elle examina l'objet du litige.

— Eh bien ! qu'est-ce qu'il a, mon lit ?... Trop étroit, qu'il dit ?... Une rougeur empourpra subitement son visage. Il lui était impossible de ne pas se rappeler la nuit de Bégoux. Mais ce souvenir lui fut désagréable, probablement, car elle esquissa un geste de désinvolture.

— Oh ! mais il m'ennuie, ce monsieur... S'il croit que...

Il faut supposer cependant qu'elle n'était pas aussi indifférente à l'incident qu'elle voulait le paraître, car elle demeurait songeuse un long moment. Enfin, comme si elle éprouvait le besoin de s'excuser, elle murmura :

Avec une insistance toute particulière il a remercié nos deux établissements charitables : l'hospice et le bureau de bienfaisance dont les services ont été au-dessus de tous éloges.

**Chienne trouvée.** — M. Gavral, avenue Gambetta, a trouvé une chienne de chasse jaune et pattes blanches qu'il tient à la disposition de son propriétaire.

**Marianes.** — On nous annonce les prochains mariages de M. Gilbert Marty, employé de la S.N.C.F., avec Mlle Madeleine Frayssinet, tous deux habitant avenue Victor-Hugo à Figeac.

De M. Rigal Albert, navigateur, avec Mlle Marie-Henriette Saleille, de Figeac, tous deux domiciliés à Marseille.

Nos sincères félicitations aux futurs époux.

**Contraventions.** — Le Commissaire de police de notre ville a verbalisé contre la dame Rodriguez Présentation, de la rue Emile-Zola, pour avoir jeté des eaux sales dans le canal. Cela n'est certes pas volé, au moment où l'on nettoie et restaure à grands frais le canal ; ce n'est pas pour le comble de nouveau, mais faut que le public change certaines habitudes, et il faudra l'y contraindre au besoin.

Contravention a été dressée contre un établissement public au pont du Gua, pour non fermeture à 22 heures.

Contravention a été dressée contre Mme Bouyssou, revendeuse à Maurs (Cantal) et contre M. Buffet, d'Assier, la première pour achats et la seconde pour vente de denrées hors marché, en l'espèce dans la cour de la gare.

Contravention dressée contre M. Couybes Georges, 44 ans, pour emploi abusif d'un permis de circuler non établi à son nom et signalé comme allant à la pêche en auto.

Contravention dressée contre G. Pruniers, du Vigan, en possession d'un permis de circuler irrégulièrement établi.

### Cajarc

Foire. — Notre foire de septembre a été peu importante. Voici les cours : Bonnets de travail, 11.000 à 15.000 fr. la paire, suivant qualité ; vaches suitées ou prêtes au veau, 5.000 à 6.000 fr. l'une ; doubles, 3.500 à 4.200 fr. l'unité ; boureaux, 2.500 à 3.100 fr. la pièce ; bœufs et vaches de boucherie, 375 à 400 fr. les 50 kilos ; nourraires, 140 fr. par mois d'âge ; porcs maigres prêts à l'engraissement, 650 à 700 fr. l'un suivant poids et qualité ; brebis suitées avec agneau, 300 à 400 fr. l'unité ; brebis de boucherie, 280 à 350 fr. suivant qualité ; agneau d'un an environ, 250 à 320 fr. l'un ; agneau de six mois environ ou agneau de lait, 180 à 250 fr. l'un ou payé à raison de 15 fr. le kilo.

Marché aux volailles : poules, 9 à 10 francs ; poulets de grain, 10 à 11 fr. ; canards, 8 à 9 fr. ; lapins, 8 fr., le tout la livre ; petits lapins, 12 à 14 fr. l'un ; pigeons, grosse espèce, 20 à 22 fr. la pièce ; pigeons fuyards, 18 à 20 fr. la pièce.

Œufs, 12 fr. la douzaine ; beurre de lait, 25 fr. le demi-kilo.

### Gorses

Les belles familles. — Nous apprenons avec plaisir que les époux Monléne-Lafage, au village de Campendu, viennent d'être les heureux papa et maman d'une superbe fillette. C'est le cinquième enfant de ce jeune et sympathique foyer.

Nos compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

### Mayrinhae-Lentour

Football. — Dimanche 29 septembre s'est tenue l'Assemblée générale de la société sportive, les « Cadets de l'Alzou ». Après le renouvellement du bureau, il a été procédé à la formation de l'équipe. Nos jeunes joueurs ont commencé leur entraînement dans l'après-midi. Les secrétaires des clubs voisins sont informés qu'ils peuvent, d'ores et déjà, s'adresser à M. Roger Molinier, secrétaire des « Cadets de l'Alzou », pour la conclusion de matches amicaux.

### St-Céré

Cinéma Rex. — Dimanche 6 octobre matinée à 15 heures, soirée à 20 h. 30, Erich Von Stroheim, Dita Parlo dans un des plus grands succès de la saison : « Ultimatum », un film de Robert Wiene. En complément, « Noées ha en couleurs » et « Gala du Petit monde » en couleurs.

**Etat-civil de septembre.** — Naissance : Michel-Louis Cané, avenue des Tuilleries. Décès : Jean-Maxime Pagé, 14 ans, avenue du Docteur-Roux ; Marie-Noëlie Teulade, Vve Ségol, 60 ans, avenue V-Hugo ; Clémence Vergne, Vve Gavet, 83 ans, avenue du D<sup>r</sup>-Roux ; Maurice Broust, journalier, 56 ans, avenue D<sup>r</sup>-Roux ; Germaine Marcelline, 72 ans, avenue D<sup>r</sup>-Roux ; Jules Souillac, propriétaire à Pontus ; Noémie Sol, sans profession, 71 ans, avenue D<sup>r</sup>-Roux.

**Objet perdu.** — Dans l'après-midi de jeudi il a été perdu un bracelet-gourmette en or, le rapporter à la mairie.

— D'abord, cette chambre me rappelle les Jachères et ma vie de jeune fille. J'y tiens à cause de ça, et parce qu'elle me vient de ma marraine. Ensuite, s'il croit qu'il est distrayant, son appartement ! Sapristi ! Jusqu'ici, ce n'est pas pour m'amuser que je suis à ses côtés.

Une mauvaise humeur était en elle. Peut-être tout simplement parce qu'elle sentait ne pas avoir eu complètement raison en cette affaire, les reproches de son mari étant quelque peu justifiés, puisqu'elle avait agi sans le consulter.

— Comme ça peut tenir de la place, un mari ! S'il faut lui parler de tout ce qu'on fait, la corvée n'est pas finie. Avec un soupir, elle se dirigea vers son armoire, qu'elle ouvrit. Là, elle prit le petit portefeuille qui contenait l'argent donné par Ruitz. Minutieusement, elle en compta les billets.

— Trois mille quatre cents francs, murmura-t-elle rêveusement. Ce n'est pas gros pour les dépenses de la maison et pour acheter une chambre. Il n'est pas très généreux, mon cher époux, et il n'a pas besoin de prendre un air aussi indigné parce que je me suis efforcée de lui tirer une épine du pied !

Cependant, la modestie de la somme qu'elle tenait en mains paraissait la désorienter. Machinalement, elle secoua les billets, comme si elle voulait les bien soupeser.

— Ce n'est pas jour !... Et c'est probablement tout ce qu'il possède, le monsieur si orgueilleux !

(A suivre).

## Arrondissement de Gourdon

### Martel

Acte de probité. — M. Bernard Lafon, notre excellent secrétaire de mairie, a trouvé un portefeuille contenant une forte somme, et s'est empressé de la remettre à son propriétaire, un réfugié dont l'épouse est originaire de Martel.

M. Lafon a été vivement remercié et félicité.

### Payrac

U.S.P. basket-ball. — Notre brillante équipe vient de reprendre son entraînement et désire conclure des matches amicaux avec des équipes environnantes. Prière à ces dernières de faire connaître leur calendrier à M. Laborie, instituteur à Payrac (Lot).

### Salviac

Accident de bicyclette. — Mlle Salanié et Mlle Lavergne de notre ville se rendaient, ces jours derniers, à Marmillac à bicyclette ; elles furent victimes d'une chute assez grave. Mlle Salanié subit de fortes contusions qui nécessitèrent l'intervention du D<sup>r</sup> Cambornac, de Salviac. Mlle Lavergne se blessa aux genoux. Nous souhaitons à nos deux concitoyennes soumises à un repos forcé un prompt rétablissement.

**Nécrologie.** — Nous apprenons avec peine le décès de notre estimée concitoyenne, Mme Eugénie Chastagnol, née Rigouste. La défunte s'était à un âge relativement avancé entourée de l'estime générale.

Nous présentons à ses enfants, à ses belles-filles, à son genre, aux familles Deval et Lescure nos bien sincères condoléances.

## Dernière heure

### Les Etats-Unis équiperont une armée de un million 400.000 hommes

La Chambre des représentants a voté vendredi le projet de loi portant crédit de 1.482 millions de dollars pour l'équipement et l'entretien d'une armée de 1.400.000 hommes.

**Jean Zay est condamné à la déportation et à la dégradation militaire**

Le tribunal militaire de la 13<sup>e</sup> région a rendu son verdict dans l'affaire de défection en présence de l'ennemi concernant l'ancien ministre Jean Zay.

Le tribunal, suivant les conclusions du ministère public, a condamné M. Jean Zay au maximum de la peine, soit à la déportation et à la dégradation militaire.

**Un mécanicien espagnol invente un appareil qui réduit de 40 0/0 la consommation de l'essence.**

On annonce de Cacérés qu'un mécanicien de cette ville a inventé un appareil permettant d'économiser l'essence dans les moteurs à explosion.

Les expériences réalisées, dit-on, ont démontré que l'appareil réduit de 40 0/0 la consommation de l'essence.

**Une entrevue Hitler-Mussolini sur le Brenner**

Le D.N.B. publie cette dépêche du Brenner : Le Führer et le Duce se sont rencontrés vendredi, à 11 heures, au Brenner et ont eu une longue conversation.

Le train spécial du Führer est arrivé à la gare frontière italienne du Brenner. Les hymnes nationaux allemand et italien ont été exécutés. Le Duce, qui se trouvait sur le quai de la gare, a salué cordialement le Führer à sa descente du wagon.

M. von Ribbentrop et le comte Ciano se sont salués à leur tour avec la même cordialité.

## AVIS DE NEUVAIN

Les familles TASSEIN, FILLES, prient leurs amis et connaissances d'assister au service de neuvaine de leur cousine

**Madame Veuve GUIERIS** le lundi 7 octobre, à 8 heures, en l'Eglise Saint-Barthélemy.

## RÉCUPÉRATION DES VIEUX PAPIERS

enlèvement à domicile selon quantité, aux meilleures conditions, FARGE, 6, avenue de la Gare. Tél. 43. (32.707).

**Pour toutes plantations arbres fruitiers d'agrément et d'alignement rosiers, plants de vigne**

**Maison A. POUZERGUES** 2 bis, rue Emile-Zola, près des Remparts, Cahors

Création de parcs et jardins Grand choix de chrysanthèmes

**ABREUVOIRS AUTOMATIQUES NORDEST** 30 rue du Rocher, à GRENOBLE, Isère

**INDICATEUR IMMOBILIER** R. MARATUECH Ex-commis greffier

Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France 109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44

**VENTE - ACHAT** LOCATION Propriétés - Immeubles - Villas

**TERREAINS COMMERCES** GRAND CHOIX

Tous renseignements gratuits UNIQUEMENT DU COURTAGE

## PETITES ANNONCES

**CUVE contenant 110 hectares et forte Charrette à un cheval, le tout à l'état de neuf.** Annès, greffier à St-Géry.

**A VENDRE,** Cahors, centre ville, Imm., très bon état, bon rapport, angle rue très commerçante, 2 boutiques façade, l'Imm. entièrement loué, rapport immédiat, 3 0/0 net, susceptible aug. laissera 5 0/0 net. Prix : 350.000 fr., acte m., pour traiter s'adresser : Cantogrel, agence imm., 4, rue des Jardinières, Cahors. (32.701).

**AVIS :** M. MERCADEI Jean informe son ancienne clientèle qu'étant démobilisé, il rouvrira son magasin de coiffure, situé 10, rue Feydel, le mardi 8 octobre. (32.719).

**OCCASION,** je céderais belle fourrure pouvant, si on le désire, être transformée en vêtement. S'adresser au Bureau du Journal. (32.745).

**FONCTIONNAIRE** demande appartement meublé, 2 chambres et cuisine. Larrieu, Aérodrome, Cahors. (32.751).

**A VENDRE à Cahors :** 1<sup>o</sup> Villa, b. sit., état neuf, e. g. e., t. cfl., ch. C<sup>2</sup>, dépend, gd jdn. Meublée ou non. — 2<sup>o</sup> Maison, centre, 3 étages, 7 log<sup>s</sup>, e. g. e. S'adr. : Ledoux, 2 bis, rue Freycinet. (32.752).

**DAME veuve,** 44 ans, exc. réf., dem. place pair, dame, mons. ou prêtre. S'ad. « Journal du Lot », Cahors. (32.754).

**FUTAILES et matériel vinaire** à vendre. S'adresser : 5, rue des Mirepoises, Cahors. (32.761).

**Propriétaires de voitures** utilitaires et de tracteurs, faites équiper votre véhicule avec un « GAZAUTO ». La marque de Gazogène ayant douze années d'expérience. Modèles à partir de : 7.800 francs : Etablissements Dubois, Desprats, Crespeau et Cie, Cahors. Agents-construteurs pour le département du Lot.

**Madame PICOT,** travaux de couture, robes et manteaux, 13, rue Fondue-Haute, Cahors. (32.771).